

L'essor de la « société civile » dans le monde musulman contemporain. Paradoxes et convergences

Journées d'études des 14-16 mai 2009 à l'Université de Roma Tre et
à l'École Française de Rome

Responsables scientifiques : Anna BOZZO et Pierre-Jean LUIZARD

Argumentaire

D'où vient cette intense demande de « citoyenneté » qui monte des sociétés à majorité musulmane et qui se manifeste par l'essor sans précédent d'un mouvement associatif qui s'organise par le bas et apparaît aujourd'hui bien ancré dans l'espace public ? Y a-t-il une spécificité musulmane de ce phénomène que les acteurs eux-mêmes dénomment « société civile » ?

Il faut d'abord se questionner sur le concept de « société civile », dont la genèse se situe dans l'histoire de la pensée occidentale. Ainsi, la société civile, selon son acception internationale, semble exclure le politique et l'économique pour ne retenir que l'associatif face à l'État. Il s'agira d'abord d'établir un état des lieux des moyens légaux d'expression de la société civile dans des pays où l'État tente souvent d'imposer son monopole sur le monde associatif. On tentera ensuite de mettre en évidence que, en contexte musulman, là où une société civile existe et se définit comme telle, elle a une épaisseur historique qui coïncide avec l'émergence de l'individu à l'intérieur d'un processus de modernisation de longue haleine, souvent véhiculé par la présence occidentale et/ou coloniale. Grâce à l'histoire, notamment coloniale, on comprend mieux pourquoi ce terme exprime un rapport musulman spécifique au « politique » et à l'« économique », qui se manifeste par une confrontation récurrente avec l'État et pose donc la question du pouvoir. C'est pourquoi cette approche nous mène tout droit à la question de la démocratie et nous permet de l'aborder d'une manière qui évite les démarches européocentriques ou paternalistes qui, souvent, piègent nos débats.

De ce fait, notre attention se portera autant sur les associations que sur les syndicats professionnels et les corporations de métier, l'éducation, l'*islamic business*, la mode vestimentaire, le rôle du statut personnel, les sociabilités et l'individualisme, la privatisation croissante de la foi, la crise et l'éclatement de l'autorité religieuse, bref tout ce qui peut alimenter l'émergence d'une dynamique citoyenne. Car on constate qu'il n'existe pas « une », mais « des » sociétés civiles, comme l'attestent les significations que les acteurs attribuent à ce terme, de plus en plus fréquemment revendiqué. On étudiera en particulier les aspirations contraires et contradictoires dont sont porteuses différentes expressions d'une société civile dans des pays où se côtoient l'universalisme de certains droits fondamentaux (islamiques et/ou des droits de l'Homme) versus la montée des

particularismes (communautarismes, corporatismes, tribalisme, etc.). On prendra aussi en compte les rapports entre société civile et processus de sécularisation (ce que peut signifier un idéal religieux porté par des acteurs associatifs agissant dans un cadre laïque ou se voulant en dehors de celui-ci). Il s'agira de montrer comment une religion, l'islam, peut être le cadre privilégié d'un processus général de sécularisation, mais pas de laïcisation. Car l'histoire des idées et des élites laïques en terres d'islam explique pour quelles raisons elles sont devenues un repoussoir, synonyme de pouvoir autoritaire et/ou de soumission à l'Occident. En Algérie française, la loi de 1901 a contribué à séculariser l'islam algérien, sans que les acteurs musulmans reprennent pour autant à leur compte le projet colonial en grande partie inspiré des Lumières. Mais un acteur ne sort jamais « indemne » à inscrire son action dans un cadre qui est légitimé au nom d'une certaine modernité (espace public, associations, élections, etc.). La modernité peut aussi s'en trouver modifiée, dans le sens où elle s'adapte à un cadre autochtone.

Il nous reste à analyser en quoi et à travers quels mécanismes s'opère le recours à la religion dans sa forme sécularisée, en tant qu'idéologie de substitution face à d'autres idéologies laïques qui ont échoué. Quelles formes prend l'islamisation par le bas et dans quelle mesure les associations islamiques participent-elles à cette initiative « citoyenne » ? Cependant, c'est pourtant la « société civile » dans son ensemble (et pas uniquement son volet islamique), qui retiendra notre attention, en particulier ces organisations et ONG qui opposent résistance aux États, au nom des droits de l'Homme, surtout quand ces États sont faibles (comme au Liban et en Irak), ou bien autoritaires, militarisés et/ou dictatoriaux (Algérie, Égypte, Pakistan) ou encore dans un contexte de multipartisme (Turquie et Afrique de l'ouest). Comment l'essor de l'individu, dont la volonté de s'associer avec ses semblables sur la base d'affinités électives et dans la poursuite de buts communs, y compris politiques et syndicaux, prime-t-il sur l'appartenance communautaire, sur les allégeances familiales et de clan, sans les effacer ? Comment l'individu et ces appartenances se mêlent-ils dans des modes très complexes de fonctionnement ? Comment la ligne de partage entre la sphère publique et la sphère privée évolue-t-elle, notamment dans le domaine de la foi ? L'individualisme et la spiritualisation de la croyance n'indiquent pas forcément une laïcisation des mœurs. Notre ambition est de définir des « marqueurs » de sécularisation et de laïcisation dans les sociétés qui nous intéressent.

Cette intense initiative citoyenne par le bas, souvent turbulente et parfois subversive à l'égard des pouvoirs publics (qui ont depuis longtemps adopté une approche sécuritaire des questions sociales et politiques et l'ont intensifiée tout récemment au nom de la lutte contre le terrorisme) révèle que des processus de redéfinition de l'espace public sont depuis longtemps à l'œuvre : les acteurs sociaux l'occupent de plus en plus, revendiquant leurs droits d'association, de réunion, d'expression. Or, c'est à partir de l'expérience de leurs droits, rétrécis ou bafoués, que s'affirme, souvent à l'insu des acteurs sociaux eux-mêmes, la notion de la cohabitation entre divers groupes et celle de l'État de droit. Nous pourrions ainsi prendre la mesure de l'accélération vertigineuse de ces processus de longue haleine, du fait de la globalisation, du développement des médias (accès à internet) et de leur rôle comme vecteurs de modernisation.

Organisation :

R-Danielle Breseghello, CNRS-GSRL, Paris, tél. : +33140251275 ou +33679211371

Tiziana Ceriola, Dipartimento di Studi Storici, Geografici, Antropologici Università Roma Tre, tél. : +390657338474; +393297674063